



ÉCOLE CENTRALE LYON

FICHE D'INFORMATION 2024-2025

∞ INFORMATION GENERALE ∞

Nom et adresse	ÉCOLE CENTRALE de LYON 36 Avenue Guy de Collongue 690134 ECULLY Cedex FRANCE http://www.ec-lyon.fr F LYON 11
Code ERASMUS	
Directeur	Pascal RAY
Directeur du Développement des Relations Internationales	Richard PERKINS + 33 4 72 18 63 95 richard.perkins@ec-lyon.fr
Responsable du service des Relations Internationales	Adeline TRENNER + 33 4 72 18 63 96 adeline.trenner@ec-lyon.fr
Coordinatrices administratives	Kim COZ kim.coz@ec-lyon.fr Maha ZAAFRANE +33 4 72 18 67 16 maha.zaafrane@ec-lyon.fr
Chargée du pôle Europe du Nord, Europe Centrale et Europe de l'Est Coordinatrice institutionnelle Erasmus+	Sonja BECKER +33 4 72 18 67 13 sonja.becker@ec-lyon.fr
Chargée du pôle Europe du Sud et d'Amérique du Sud	Julia ESLINE +33 4 72 18 67 14 julia.esline@ec-lyon.fr
Chargée du pôle pays anglophones	Laura VERHEYLEWEGHEN +33 4 72 18 63 53 laura.verheyleweghen@ec-lyon.fr
Chargée du Japon	Mariko AKUTSU +33 4 72 18 67 15 mariko.akutsu@ec-lyon.fr
Chargée du pôle Asie et Afrique	Cheng SUN +33 4 72 18 63 55 cheng.sun@ec-lyon.fr

∞ CANDIDATER POUR UN ECHANGE ∞	
Calendrier académique	Semestre d'automne : 2 septembre 2024 - 31 Janvier 2025* Semestre de printemps : 3 février 2025 - 27 Juin 2025* <i>* dates à confirmer</i>
Date d'arrivée	26 août 2024* : Double Diplôme + échange "3 ^{ème} année" le 29 janvier 2025* : échange "Semestre 8" <i>* dates à confirmer</i>
Procédure d'inscription	Remplissez le formulaire de candidature en ligne (Mobility Online). Les documents à joindre au dossier de candidature sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Curriculum vitae (CV) - Nomination officielle de votre université d'origine - Photo d'identité - Relevés de notes (depuis votre entrée dans l'enseignement supérieur) - Justificatif de niveau de la langue française - Justificatif de niveau de la langue anglaise - Lettres de recommandation scientifique (une lettre minimum) - Copie du passeport <p>A la mi-mai, les dossiers de candidature seront examinés par la Commission des Echanges Universitaire (CEU). Les étudiants en double diplôme, déjà sélectionnés dans leur pays d'origine par le jury du Groupe des Ecoles Centrales (Brésil, Chili, Chine, Allemagne, Mexique, Japon), ne sont pas concernés. Cependant, ces étudiants doivent tout de même remplir le formulaire de candidature en ligne via Mobility Online.</p> <p>En juin, les candidats recevront les résultats de la commission.</p> <p>Les futurs candidats postulant pour l'année d'échange ou pour un semestre académique doivent être titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle ou avoir cumulé au moins 180 crédits ECTS avant leur demande d'échange. Les exceptions à cette règle doivent être traitées avant le dépôt du dossier de candidature entre les établissements d'origine et d'accueil.</p>
Dates limites pour le dépôt des dossiers de candidatures	Du 13 mars au 30 avril 2024* : Double diplôme, échanges "3 ^{ème} année" CEU : ≈ 15 mai 2024 30 octobre 2024* : Échange "Semestre 8" <i>* dates à confirmer – Les dates seront affichées ultérieurement sur le site internet l'École</i>
∞ INFORMATION ACADEMIQUE ∞	
Langue d'enseignement	Français – certains cours sont dispensés en anglais (veuillez consulter le programme). De bonnes connaissances et compétences en langue française sont exigées pour suivre l'enseignement à l'ECL (au moins un "niveau B1" du Cadre européen commun de référence pour les langues [CECRL]).
Cours de langue française	Des cours de français sont inclus dans tous les programmes d'études. Les étudiants en double diplôme doivent passer au minimum le "niveau B2" à la fin de leur séjour à l'ECL. Pour obtenir le "Diplôme d'Ingénieur" français, tous les étudiants doivent obtenir un minimum de : <ul style="list-style-type: none"> - 590 pour l'examen TOEFL (ITP et PBT) - 96 pour l'examen TOEFL IBT

<p>Langue anglaise</p>	<p>- 825 pour l'examen d'écoute et de lecture TOEIC - 7 pour l'examen IELTS - 173 pour l'examen de certification Cambridge - 120 pour le test d'anglais Duolingo</p> <p>→ Tout étudiant en double diplôme doit avoir une connaissance minimale de l'anglais: aucun cours d'anglais niveau débutant n'est disponible dans les programmes d'études.</p>																												
<p>Système de notation</p>	<p>ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) Charge de travail d'un étudiant à temps plein :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 ECTS par semestre • 60 ECTS par année académique <p>En fonction du cours, 1 ECTS correspond à plus ou moins 30 heures de travail ; la moitié de ces heures se passent en cours. La grille d'évaluation va de A ≥ 14 excellent à F < 10 Insuffisant. Les notes vont de 0 à 20. La moyenne minimale pour réussir est 10. Il est éventuellement possible de passer avec un 8, si celle-ci est validée par le jury. A l'Ecole Centrale de Lyon, la note de 20 est extrêmement rare. Les notes de 15-20 sont rares et à partir de 14 elles sont considérées comme excellentes. Le système de notation est expliqué ci-dessous :</p> <table border="1" data-bbox="448 913 1505 1151"> <thead> <tr> <th>Evaluation</th> <th>Note/20</th> <th>Pourcentage d'élèves ayant validés l'activité</th> <th>Signification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>>14</td> <td>10</td> <td>Excellent</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>≥ 12 et < 14</td> <td>25</td> <td>Très bien</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>≥ 11 et < 12</td> <td>35</td> <td>Bien</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>≥ 10 et < 11</td> <td>30</td> <td>Suffisant</td> </tr> <tr> <td>J</td> <td>-</td> <td></td> <td>Validé par le jury</td> </tr> <tr> <td>F</td> <td>< 10</td> <td></td> <td>Insuffisant</td> </tr> </tbody> </table>	Evaluation	Note/20	Pourcentage d'élèves ayant validés l'activité	Signification	A	>14	10	Excellent	B	≥ 12 et < 14	25	Très bien	C	≥ 11 et < 12	35	Bien	D	≥ 10 et < 11	30	Suffisant	J	-		Validé par le jury	F	< 10		Insuffisant
Evaluation	Note/20	Pourcentage d'élèves ayant validés l'activité	Signification																										
A	>14	10	Excellent																										
B	≥ 12 et < 14	25	Très bien																										
C	≥ 11 et < 12	35	Bien																										
D	≥ 10 et < 11	30	Suffisant																										
J	-		Validé par le jury																										
F	< 10		Insuffisant																										
<p>Formation d'ingénieur généraliste</p>	<p>La formation d'ingénieur généraliste de l'ECL est composée de :</p> <p>- Un tronc commun obligatoire de 3 semestres (tronc commun) : Mathématiques, Énergie électrique et commande des systèmes, Informatique, Sciences et technique de l'information, Mécanique des solides et structures, Génie mécanique, Fluides et énergie, Ingénierie des matériaux, Physique-chimie de la matière, Sciences humaines et sociales, Langues, Unité d'enseignement professionnelle (ex. Projets d'études, Sports) + 1 mois de stage en entreprise, en tant qu'ouvrier.</p> <p>Après avoir terminé le tronc commun de 3 semestres, les étudiants choisissent des cours optionnels, en fonction de leurs préférences et de leur plan de carrière :</p> <p>- 1 semestre de transition (semestre 8) : pour commencer à se spécialiser (parcours électifs) + 3 mois de stage en laboratoire ou en entreprise, en tant qu'ingénieur.</p> <p>- 2 semestres avec une double orientation sectorielle et professionnelle (3ème année) : 7 "Options" (cours électifs sectoriels) et 6 "Métiers" (cours électifs professionnels), complétés par un stage de fin d'études (TFE) de 5 à 6 mois en laboratoire ou en entreprise pour réaliser un projet d'ingénieur. Ce stage est conclu par une thèse écrite et une soutenance orale.</p>																												
<p>Etudiants Entrants</p>	<p>Selon l'accord entre l'ECL et l'établissement d'origine, les étudiants seront autorisés à suivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Semestre 8 - 3ème année (Semestre 9 et 10) [+ éventuellement un Master] - Double diplôme (1ère et 2ème années ou 2ème et 3ème années ou hybride) 																												

	<p>- Certificat de formation à la recherche (1 an dans un laboratoire de recherche de l'ECL)</p> <p>Pour plus d'informations : http://www.ec-lyon.fr/, sélectionnez « International »</p>
<p>∞ VIE ETUDIANTE ∞</p>	
<p>Hébergement</p>	<p>Les 10 hectares du campus comprennent 2 résidences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La résidence Paul Comparat, qui est gérée par l'École elle-même et dont les chambres (13 m²) comprennent une salle de bain et une cuisine commune pour 16 chambres. Loyer approximatif par mois : 350€* - La résidence ADOMA, (résidence privée) avec des studios qui comprennent une salle de bain et une kitchenette (18 m²). Loyer approximatif par mois : 478,18€* <p>Pour plus d'informations : http://www.ec-lyon.fr/, sélectionnez « Campus/Hébergement »</p> <p><i>* Le prix peut varier.</i></p> <p>Nous essayons de garantir une chambre à tous les étudiants entrants (venant pour un an ou plus) qui souhaitent vivre sur le campus.</p> <p>Nous ne pouvons malheureusement pas garantir la même chose pour les étudiants venant pour un semestre seulement.</p> <p>Le formulaire de demande de logement sera envoyé via Mobility Online par le Service des Relations Internationales après l'admission de l'étudiant.</p> <p>Aide au logement pour les étudiants</p> <p>En France, les étudiants de toutes les nationalités peuvent demander une aide publique au logement. Les montants de l'aide sont calculés au cas par cas, en fonction du montant du loyer. Les demandes d'aide doivent être complétées sur le site de la Caisse d'allocation familiale (CAF) après l'arrivée à l'ECL, dans les 3 mois suivant la prise de possession de la chambre ou du studio.</p>
<p>Restaurant universitaire</p>	<p>Le restaurant universitaire se trouve à mi-chemin entre les bâtiments d'enseignement et de recherche et les résidences, dans un bâtiment qui abrite également les locaux des associations, le foyer et la cafétéria.</p> <p>Coût des repas par étudiant : 3,25 €*</p> <p><i>* Le prix peut varier.</i></p> <p>Les heures d'ouverture sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi - vendredi, déjeuner : 11h30 à 13h30 - Lundi - mercredi, dîner : 18h45 à 20h15
<p>Visa / Titre de séjour</p>	<p>Les étudiants originaires de pays non européens doivent demander un visa/titre de séjour étudiant avant d'entrer en France. Même s'ils vivent dans un pays de l'UE, ils doivent demander un visa étudiant au consulat/à l'ambassade de France du pays où ils résident.</p> <p>Il existe plusieurs types de visa. Le visa VLS-TS s'applique à tous les étudiants internationaux qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur français (sauf pour les ressortissants algériens). Le visa VLS-TS a une validité de 1 an.</p> <p>Après leur arrivée en France, le Service des Relations Internationales aide les étudiants dans les formalités de visa relatives à leur séjour en France.</p> <p>Les informations et le formulaire de demande peuvent être obtenus auprès de l'ambassade ou du consulat de France dans le pays d'origine.</p> <p>Pour plus d'informations :</p>

	<p>Agence Campus France, l'agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale : http://www.campusfrance.org/en Préfecture du Rhône : http://www.rhone.gouv.fr</p>
<p>Assurance maladie</p>	<p>Tout étudiant doit être entièrement assuré pour l'ensemble de son séjour en France.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants des pays membres de l'UE/EEE doivent apporter la carte européenne d'assurance maladie ou une attestation d'assurance privée offrant une couverture complète en cas de problème médical. La carte européenne ne signifie pas qu'une assurance complémentaire n'est pas nécessaire. - Les étudiants non européens doivent être inscrits au système de sécurité sociale. Une fois que les étudiants arrivent et sont inscrits à l'ECL, ils doivent effectuer la procédure gratuite en ligne (etudiant-etranger.ameli.fr). Ils ont également la possibilité de souscrire à une assurance maladie complémentaire. <p>Il est obligatoire de souscrire une assurance maladie privée avant l'inscription et l'arrivée à l'ECL.</p>
<p>Assurance responsabilité civile</p>	<p>Il est obligatoire pour tout étudiant inscrit à l'ECL de souscrire à une assurance responsabilité civile afin d'être couvert pour les dommages qu'il pourrait involontairement causer à autrui ou pour le matériel qu'il pourrait endommager pendant son séjour à l'ECL.</p>